

Vous êtes ici : [Accueil ISCO](#) [À couvrir l'ISCO](#) [Les partenariats](#)

Les partenariats ISCO

L'ISCO a une vraie culture du partenariat, sur plusieurs plans :

- **Le territoire:** Le CFA travaille en partenariat avec les services de l'Etat départementaux et régionaux chargés de l'emploi et de la formation, mais aussi les Missions Locales, certaines mairies, l'école de la 2ème chance et les agences Pole Emploi du territoire.
- **Les opérateurs économiques :** Les branches et syndicats professionnels représentés localement, régionalement ou nationalement et les organisations interprofessionnelles, tous représentés au sein du Conseil de Perfectionnement.
- **Les finances :** Le Conseil Régional est un partenaire incontournable sur ce sujet. Les entreprises aussi, à travers leur apport en Taxe d'Apprentissage, essentiel au fonctionnement de l'établissement
- **La pédagogie :** Les TPE et PME individuellement, qui s'impliquent dans les jurys ou nous confient le positionnement de leurs candidats à l'apprentissage.
- **Les grands entreprises,** qui sont de plus en plus nombreuses à venir vers nous pour construire ensemble des parcours, former une population ciblée, prévoir l'avenir dans une logique de GPEC. Là, nous étudions avec elles toutes les possibilités, y compris celles qui consistent à impliquer certains de leurs personnels dans le processus pédagogique.
- **Culturel et international:** L'établissement construit des partenariats avec d'autres établissements à l'étranger (Italie, Allemagne, Espagne, Chine) pour permettre des échanges d'apprentis et de formateurs, avec le soutien de CCI France et du Conseil Régional. Des projets culturels et sociaux sont aussi élaborés avec des partenaires de toutes sortes, spécialisés et de préférence avec un ancrage local.

Institutionnels

Les Missions Locales

La [CCI de Grenoble](#) a signé une convention de partenariat avec les Missions Locales de Grenoble, Alpes Sud Isère, Sud Isère, Isère-Drac-Vercors, Saint Martin d'Hères et Grésivaudan afin de faciliter l'intégration des jeunes suivis dans des cursus en apprentissage. Les actions menées en commun vont de la mise en place de parrainages de jeunes, au job-dating et informations collectives spécifiques.

Entreprises

L'ISCO a une stratégie forte de création de partenariats avec les grandes entreprises. Au service du développement économique et gérée par la CCI, il est logique que l'école mette tout en œuvre pour permettre aux grandes entreprises de s'investir pleinement dans l'apprentissage à ses côtés.

Les partenariats peuvent se décliner et se définir sur les axes suivants :

- Analyse des besoins et GPEC
- Aide à la construction d'un plan pluriannuel de développement de l'apprentissage
- Aide au positionnement d'apprentis (candidatures)
- Organisation de job-dating
- Organisation d'informations collectives (en cas de gros besoins de recrutement) et mise en relation avec les candidats
- Implication de formateurs entreprises dans la pédagogie
- Constitution de groupes dédiés (pour une enseigne)
- Intégration de formateurs entreprises pour assurer tout ou partie des enseignements technologiques et professionnels
- Ingénierie commune des formations à partir des référentiels et des besoins d'entreprise
- Installation d'académie/campus d'entreprise sur le site.
- Co-construction de référentiels spécifiques
- Transfert de savoir-faire
- Parrainage d'une promotion.

L'ISCO pratique ces partenariats depuis de nombreuses années et sait parfaitement s'adapter aux différentes cultures d'entreprises.

Les partenariats avec les grandes entreprises permettent une utilisation plus stratégique de la taxe d'apprentissage, dans une approche gagnant-gagnant. L'entreprise contribue au financement et au développement de l'école par le versement de la taxe. L'école intègre les besoins et la culture de l'entreprise dans sa pédagogie, tout en respectant le référentiel et en améliorant l'employabilité des jeunes apprenants.

La Fédération du Bâtiment

La fédération du bâtiment et des travaux publics de l'Isère est un partenaire historique de l'ISCO (anciennement IFPB). Un de ses membres siège au Conseil de gestion de l'école, son Président est mobilisé pour les baptêmes de promotion et la remise des diplômes, ses instances sont sollicitées pour les examens et pour l'évolution des contenus, certains de ses membres interviennent dans les formations. La Fédération du BTP de l'Isère est systématiquement consultée pour toutes les décisions stratégiques et l'ISCO contribue au développement des compétences des cadres de la profession.

La CAPEB

La CAPEB de l'Isère est un partenaire historique de l'ISCO. Un de ses membres siège au Conseil de gestion de l'école, son Président est mobilisé pour les baptêmes de promotion et la remise des diplômes, ses instances sont sollicitées pour les examens et pour l'évolution des contenus. La CAPEB de l'Isère est également consultée pour toutes les décisions stratégiques et l'ISCO contribue au développement des compétences des cadres de la profession.

BTP CFA AFRA

BTP CFA AFRA est une association gérée paritairement par les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales de salariés.

Créé pour et par les professionnels du BTP, le BTP CFA AFRA anime un réseau de partenaires (Etablissements de formation et entreprises) afin de permettre à ses apprentis de réussir un diplôme et de s'insérer dans la vie professionnelle.

Les formations dispensées en apprentissage par le BTP CFA AFRA s'adressent aux jeunes de 16 à moins de 26 ans.

Organisée en réseau, l'AFRA BTP gère 35 Unités de Formation par Apprentissage réparties sur Rhône-Alpes.

L'AFRA BTP est donc le partenaire privilégié de l'ISCO pour la voie de l'apprentissage.





•



•



•



•



•